



OFFRE D'EMPLOI

PATROUILLEUR.SE – PERCEPTEUR.RICE – PRÉPOSÉ.E AU TERRAIN

Département : **Parc régional**
Statut : **Poste saisonnier**
Date de début de l'affichage : **7 mai 2025**
Date de fin de l'affichage : **14 mai 2025**

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du directeur du Parc régional et du chef d'équipe aux opérations et à l'aménagement, la personne titulaire du poste sera notamment appelée à :

- Percevoir les droits d'accès sur le territoire du parc
- Informer la clientèle sur les règlements, les activités, les lieux physiques du territoire
- Offrir le soutien technique à tous les événements ou activités sur le territoire du parc
- Offrir le soutien au personnel de l'accueil
- Veiller à un usage structuré du stationnement par la clientèle
- Installer et entretenir la signalisation dans les sentiers
- Maintenir les sentiers en état de propreté constante
- Collaborer, lorsque requis, à la réfection des ponts, escaliers, bancs, belvédères, etc., et assurer leur entretien
- Procéder à l'entretien des équipements : véhicules, machinerie, outillage
- S'assurer de la propreté du site d'accueil : chalet, salles de bains, poubelles, aire de pique-nique
- Participer avec les intervenants du milieu à l'application de procédures de secours et d'interventions d'urgence

PROFIL RECHERCHÉ

Pour être admissible à cet emploi, vous devez répondre aux conditions suivantes imposées par le programme *Emplois d'été Canada* :

- Être âgé.e entre 15 et 30 ans au moment de l'embauche
- Être citoyen canadien, résident permanent ou personne ayant reçu le statut de réfugié au Canada
- Posséder un numéro d'assurance sociale valide

En plus des critères d'admissibilité ci-dessus, nous recherchons une personne qui possède les compétences suivantes :

- Permis de conduire valide (classe 5)
- Bonne connaissance du français parlé et écrit
- Excellentes habiletés en service à la clientèle
- Intérêt marqué pour le plein air
- Bonne capacité d'adaptation et polyvalence

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire horaire de **21,13 à 25,45 \$**, selon la convention collective des cols bleus en vigueur
- Poste saisonnier à temps plein de 35 à 40 heures par semaine débutant le 20 juin et se terminant le 30 août 2025
- Pourrait se prolonger à temps partiel à partir du 1^{er} septembre, horaire de travail variable en fonction de la température et des besoins opérationnels

Nous croyons que la diversité est une force au sein d'une équipe et nous invitons chaleureusement les femmes, les personnes autochtones, les personnes appartenant à un groupe ethnique ou culturel marginalisé et les personnes vivant avec un handicap à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici au **14 mai 2025** à l'adresse suivante : emploi@valdavid.com. Les candidatures seront traitées de façon confidentielle.